

Conseil communal

Rapport de la Commission ad hoc relatif au préavis municipal no. 11/2017 concernant la demande de crédit de CHF 20'300.-- concernant le remplacement de l'agencement de cuisine de la salle des maîtres du Centre communal et scolaire d'Arzier-Le Muids.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Notre commission s'est réunie en date du 15 août 2017 pour étudier le préavis susmentionné en la présence de Monsieur le Municipal Christian Dugon et d'Alain Ghilardini. Nous les remercions pour leurs explications et leurs disponibilités.

Commentaires généraux :

Suite à la demande des locataires actuels du CCS, justifiée par la vétusté de l'agencement datant de la construction de l'école, la Commission approuve ces aménagements.

Nous apprécions que le choix se soit porté sur une entreprise de la commune.

Propositions d'amendements :

Aucun

Conclusion:

Après avoir pris connaissance du Préavis Municipal No. 11/2017 en avoir débattu avec la Municipalité, la Commission a conclu à son acceptation tel que proposé.

Arzier, le 15 Août 2017.

La Commission ad'hoc

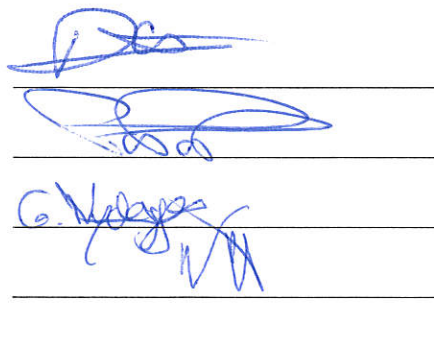
Claude ROSSIER, rapporteur

Christophe PATARIN

Gwendoline NYDEGGER

Thomas KRIHA

Dominique KLINKENBERGH



Handwritten signatures of Claude ROSSIER, Christophe PATARIN, Gwendoline NYDEGGER, and Thomas KRIHA, each followed by a horizontal line.